

14<sup>e</sup> Légion.

Compagnie  
de l'Ain.

Section  
de Belley.

Brigade  
d'Amberieu.

N°116 du  
13 Février 1946.

-----  
PROCES-VERBAL  
de renseignements sur l'ar-  
restation par  
des militaires  
allemands, de M.  
PONCET (Georges)  
demeurant à l'A-  
bergement-de-Varey  
(Ain).  
-----

III<sup>e</sup> EXPEDITION.

GENDARMERIE NATIONALE.

-----

Ce jourd'hui, treize Février mil neuf cent  
quarante six, à neuf heures,

Nous soussignés: FOURNIER (Marie)  
et LADEVANT (Louis)



gendarmes à la résidence d'Amberieu-en-Bugey, dé-  
partement de l'Ain, revêtus de notre uniforme et  
conformément aux ordres de nos chefs, en visite  
dans la commune de l'Abergement-de-Varey (Ain)  
et agissant en vertu d'une demande d'enquête  
N°2351 AI/100-3 émanant de Monsieur le Délégué  
Régional au Service de Recherche des Crimes de  
Guerre Ennemis, en date du 6 Février 1946 (trans-  
mission section N°900/3, le 11 du même mois) sur  
l'arrestation par des militaires allemands, de  
M. PONCET (Georges), demeurant à l'Abergement-de-  
Varey; la date précise, les circonstances dans  
lesquelles elle s'est produite, l'identité de la  
victime, ainsi que l'identité des auteurs et l'uni-  
té à laquelle ils appartenaient, avons recueilli  
ce qui suit:

1<sup>o</sup> - Monsieur PIGNON (Jean-Baptiste), 68 ans, cul-  
tivateur, demeurant à l'Abergement-de-Varey (Ain)  
hameau de Dolivoy, déclare:

" PONCET, Georges était mon proche voisin.  
Il a été arrêté le 5 Février 1944 au cours de  
la matinée, dans la commune de St-Jean-le-Vieux  
(Ain), par des militaires allemands. J'ignore  
totalement à quelle unité appartenaient ces mi-  
litaires; ceux-ci sont venus d'une ville voisine  
pour effectuer une opération à St-Jean-le-Vieux  
où ils ont fait un barrage et sont restés trois  
ou quatre jours. Au moment de son arrestation,  
le jeune PONCET revenait de St-Jean-le-Vieux où  
il s'était rendu pour chercher du pain. Il a  
tout d'abord été conduit à PONCIN (Ain), en mê-  
me temps que Messieurs SAVEY et MARCEL, Francis-  
que du hameau de Varey, commune de St-Jean-le-  
Vieux qui ont été arrêtés au même barrage. Ces  
deux derniers, actuellement rentrés à leur domici-  
le peuvent fournir de plus amples renseigne-  
ments."

Lecture faite, persiste et signe.

2<sup>o</sup> - Monsieur CHA PILLON (Auguste), 72 ans, maire  
de la commune de l'Abergement-de-Varey (Ain),  
déclare:

" Le jeune PONCET, Georges de la commune

Vu et transmis par M. le Chef d'Escadron,  
Commandant la Compagnie,  
A Monsieur le Délégué Régional au Service  
de recherche des Crimes de Guerre Ennemis,  
à LIXON.

Le 13 Février 1946.

de l'Abergement-de-Varey a été <sup>arrêté</sup> début Février 1944,  
à St-Jean-le-Vieux (Ain), par des militaires allemands  
lors d'une opération dans cette localité. A cette  
époque, la région était en état de siège et j'ignore  
totalement quelle était l'unité qui se trouvait à  
St-Jean-le-Vieux ainsi que d'où elle venait.

Je sais que le jeune PONCET a été conduit à  
Poncin (Ain), en même temps que d'autres personnes de  
St-Jean-le-Vieux arrêtées également."

Lecture faite, persiste et signe.

Plusieurs autres personnes dignes de foi, habi-  
tant la commune de l'Abergement-de-Varey, entendues  
verbalement, nous ont déclaré ne pouvoir nous fournir  
aucun renseignement quant aux circonstances dans les-  
quelles le jeune PONCET, Georges a été arrêté, de même  
que sur l'identité des auteurs et l'unité à laquelle  
ils appartenaient.

La commune de Saint-Jean-le-Vieux dépendant de  
la circonscription de la Brigade de Gendarmerie de  
CERDON (Ain), nous transmettons les trois premières  
expéditions du présent au Commandant de cette brigade  
pour continuation d'enquête et audition de messieurs  
SAVLEY, et MARCEL (Francisque), demeurant au hameau de  
Varey.

IDENTITE DE LA VICTIME:

PONCET (Georges), cultivateur, demeurant à l'Aber-  
gement-de-Varey (Ain), hameau de Dallyoy, né le 9 Jan-  
vier 1921 à Bourg-en-Bresse (Ain) des feus André et  
GRANDJEAN, Jean, célibataire.

En foi de quoi, nous avons rédigé le présent  
en quatre expéditions, destinées: la première, la deu-  
xième et la troisième à Monsieur le Délégué Régional  
au Service de Recherches des Crimes de Guerre Ennemi  
à LYON, la quatrième aux archives.

Fait et clos à Amberieu, les jours, mois et an  
que d'autre part.

*Ladoux*